

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1922)  
**Heft:** 16

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Au printemps 1922 un affaiblissement cardiaque, qu'il supportait vaillamment depuis un certain temps déjà s'aggrava. Une cure qu'il fit à Cannes d'où il rentra reposé n'eut qu'un succès éphémère, puisque, peu de jours après, il succombait brusquement, au chantier d'Amifontaine, à une attaque cardiaque. L'Entreprise Théodore Bertschinger perd en lui un chef dévoué et consciencieux.

B.

## BIBLIOGRAPHIE

**Navigation intérieure. — Canaux.** — Cours professé à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées par O. JACQUINOT, inspecteur général des Ponts et Chaussées. Revu avec la collaboration de F. Galliot, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées. — Un vol. gr. in-8 de 600 pages avec 244 figures. (Encyclopédie du Génie Civil et des Travaux Publics, publiée sous la direction de M. Messager, membre de l'Institut.) Prix : Broché 45 fr. Relié souple 55 fr. (Ajouter 10 % pour frais d'envoi.) J.-B. Bailliére et Fils, éditeurs, 19, rue Hautefeuille, Paris.

Le présent ouvrage ne s'adresse pas seulement aux ingénieurs qui ont à construire des canaux de navigation ; il intéresse également les ingénieurs chargés d'entretenir ceux de ces canaux antérieurement construits ; il intéresse aussi les ingénieurs qui ont à édifier des constructions supportant une charge d'eau. Rien, en effet, n'exige plus de réflexion et de renseignements que ces travaux hydrauliques où il faut maîtriser l'eau sous pression, qui ne se laisse pas emprisonner facilement.

On n'y réussit qu'à la condition de ne pas ignorer, ce qui arrive trop souvent, ce qu'ont fait nos prédecesseurs, les anciens ingénieurs de navigation ; ils ont déployé dans leurs travaux une ingéniosité pleine d'enseignements. La construction des chemins de fer a semblé, depuis quelque temps, orienter l'art de l'ingénieur dans une autre direction ; mais le siècle qui commence a pu être appelé par un ingénieur italien éminent, M. Luiggi, « le siècle des constructions hydrauliques ».

Ces constructions hydrauliques comportent surtout des barrages-réservoirs établis en montagnes en vue de la création des forces motrices ; les ingénieurs chargés de ces travaux trouveront dans le présent ouvrage des renseignements qui pourront leur être utiles.

Les ingénieurs français qui ont construit les premières digues modernes de réservoir se sont laissé distancer pendant quelque temps par leurs collègues étrangers, américains et italiens ; mais leur pays, auquel on doit la théorie de ces grands ouvrages, semble devoir reconquérir la première place par les travaux qu'il projette en montagnes : dans les Alpes et les Pyrénées, et sur les fleuves : le Rhône et le Rhin.

Voici la table des chapitres :

Chapitre premier : « Etude et discussion du profil en travers ». — Chap. II : « Stabilité des talus et des digues ». — Chap. III : « Etanchements ». — Chap. IV : « Ouvrages à la rencontre des voies de terre ». — Chap. V. « Traversée des champs d'inondation et des cours d'eau ». — Chap. VI : « Ponts-canaux ». — Chap. VII : « Evaluation des besoins alimentaires ». — Chap. VIII : « Création et transmission des ressources alimentaires ». — Chap. IX : « Etudes des digues en terre ». — Chap. X : « Digues en maçonnerie ». — Chap. XI : « Vannes et crics ». — Chap. XII : « Ecluses à sas ». — Chap. XIII : « Ecluses en rivière ». — Chap. XIV : « Portes d'écluses. Etude générale ». — Chap. XV : « Ascenseurs et plans inclinés ». — Chap. XVI : « Les différents modes de traction en rivière et en canal ». — Chap. XVII : « Entretien des canaux ».

**Der Schweizerische Maschinenbau.** — Bearbeitet von zirka 40 Firmen der Schweizerischen Maschinenindustrie. — Zusammengestellt von M. Hottinger, ingenieur, Zürich. — Heft II. — Druck von Huber et Co in Frauenfeld. — Prix : Fr. 10.—

Nous avons fait l'éloge, dans notre numéro du 18 mars dernier, de la première livraison de cet ouvrage. Le deuxième cahier, qui vient de paraître, est tout aussi remarquable : même rédaction concise et précise, même illustration abondante et bien exécutée. Voici la table des matières : Kurze Einführung in die Elektrotechnik. — Elektrische Kraftwerke. — Die Verteilung der elektrischen Energie. — Elektrische Schalt- und Sicherungs- Apparate. — Elektrotechnische Messinstrumente. — Elektrische Antrieb. — Elektrische Bahnen. — Die elektrische Wärmetechnik. — Telephonie. — Telegraphie. — Die Herstellung elektrischer Glühlampen. — Die Pumpen. — Kompressoren für Luft, Gas oder Dampf. — Kältemaschinen für Kühlanlagen und Eisfabrikation.

128 pages de texte et 293 figures. Nous renouvelons notre vœu qu'on traduise cet ouvrage en français.

## SOCIÉTÉS

### Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

*Communications du Secrétariat.*

Le X<sup>e</sup> Congrès international des architectes aura lieu à Bruxelles, du 4 au 11 septembre prochain. La Société centrale d'architecture de Belgique, qui célébrera, à la même date son cinquantenaire, invite nos membres à prendre part à ce congrès et à l'Exposition des Beaux-Arts qui y sera annexée. Pour de plus amples renseignements s'adresser à M. H. van Montfort, architecte, rue Timmermans, 20, à Forest-Bruxelles. Les intéressés sont priés de s'annoncer au secrétariat de la S. I. A., Tiefenhöfe, 11, à Zurich, en vue de l'organisation d'une exposition collective.

Les normes pour fenêtres, encadrements, volets et portes, éditées par la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (feuilles 1 à 7) sont en vente au secrétariat de la S. I. A. au prix de 1 fr. 65 sur papier blanc et de 2 fr. sur papier calque.

## CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

### Concours d'idées pour l'établissement d'un plan d'aménagement de quartier entre Lancy et Onex.

Le Département des travaux publics du canton de Genève, ainsi que les communes de Lancy et d'Onex, ouvrent un concours entre les architectes, ingénieurs, géomètres et techniciens suisses domiciliés à Genève depuis une année au moins, en vue d'établir un plan d'aménagement de quartier entre Lancy et Onex.

Le jury est composé de MM. Camille Martin, architecte, directeur du bureau du plan d'extension, Louis Hubert, conseiller administratif de Lancy, David Brolliet, maire d'Onex, F. Villars, géomètre de la ville de Biel, Albert Bourrit, architecte, Genève. Suppléant, M. A. Hæchel, architecte, Genève.

Le programme et les plans de situation seront délivrés contre versement de fr. 10.— aux personnes qui en feront la demande au bureau du plan d'extension, rue de l'Hôtel de Ville, 6. Les projets devront être remis à la même adresse le 1<sup>er</sup> novembre 1922 à 17 heures au plus tard. Une somme de 4500 fr. est mise à la disposition du jury pour récompenser les meilleurs projets.